



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-sixième session

10-13 janvier et 7-8 février 2022

**Transformer les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation
saine pour tous**

Résumé

La région Proche-Orient et Afrique du Nord souffre du triple fardeau de la malnutrition: taux élevés de maladies non transmissibles liées à la surcharge pondérale, à l'obésité et à l'alimentation; taux de prévalence élevé de retard de croissance et taux modérés d'émaciation parmi les enfants âgés de moins de 5 ans; déficiences en micronutriments. Depuis plus d'une décennie, les conflits sont les principaux vecteurs de l'insécurité alimentaire aiguë dans la région. En 2020, on y a dénombré 48,7 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë: dans 78 pour cent des cas, cette situation était imputable à un conflit.

Les systèmes agroalimentaires de la région contribuent à ces mauvais résultats nutritionnels, car ils ne permettent pas de fournir à tous les individus des aliments sûrs, sains et à un prix abordable en quantité adéquate. Ils présentent des lacunes aux niveaux institutionnel et réglementaire et de certains aspects liés à l'inclusion. Pour faire face aux problèmes posés par les changements démographiques, notamment une croissance élevée de la population et une forte urbanisation, auxquels s'ajoutent une augmentation de la demande d'aliments peu coûteux, accessibles, sûrs et nutritifs, les responsables politiques de la région devront élaborer des stratégies assurant la promotion d'une agriculture et de systèmes agroalimentaires viables d'un point de vue économique, social et environnemental, et les adapter aux exigences d'une société de plus en plus urbanisée.

Compte tenu des besoins d'une population en croissance régulière, la région Proche-Orient et Afrique du Nord est également fortement dépendante de produits alimentaires importés. En 2030, elle satisfera à 63 pour cent de sa demande de calories au moyen de produits alimentaires importés. Le commerce joue donc un rôle essentiel pour la sécurité alimentaire et la nutrition et ce constat doit être pris en compte dans les politiques pertinentes. Il est également nécessaire d'adopter des mesures incitatives qui poussent le secteur privé à investir dans le renforcement de l'agriculture, des marchés alimentaires et des chaînes de valeur aux niveaux national et régional. Le rôle de la science, de l'innovation et des technologies utilisables dans les exploitations agricoles et à l'extérieur est tout aussi vital, car elles peuvent stimuler une croissance durable de la production alimentaire nationale et garantir la disponibilité d'aliments sains et sûrs et l'accès à de tels aliments.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Le programme décrit dans le présent document s'inscrit dans le cadre de l'appui apporté par la FAO aux pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord aux fins de la promotion de la sécurité alimentaire et d'une alimentation saine pour tous. Il se concentre sur les aspects suivants:

i) promouvoir une approche axée sur les systèmes agroalimentaires; ii) utiliser le commerce, l'investissement et les technologies pour stimuler l'évolution vers la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition; iii) prendre systématiquement en compte la nutrition dans les politiques liées à la production et à la consommation alimentaire et dans les dispositifs incitatifs; iv) garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments et réduire les pertes et le gaspillage alimentaires; v) ajuster les modèles d'activité des entreprises agroalimentaires et améliorer l'accès aux intrants, aux ressources financières et aux marchés, en particulier pour ceux qui se trouvent actuellement dans une situation défavorable, comme les femmes et les jeunes en milieu rural, les migrants et les réfugiés.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à appeler les Membres:

- a) à envisager l'adoption d'un programme régional pour la transformation des systèmes agroalimentaires, l'accent étant mis sur l'instauration de systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients, viables et à dimension nutritionnelle plus marquée pour réduire la faim, la pauvreté et les inégalités socioéconomiques et éliminer toutes les formes de malnutrition aux niveaux infranational et national, et à prier la FAO d'appuyer la mise en œuvre de ce programme;
- b) à envisager l'instauration ou le renforcement de dialogues et de mécanismes de coordination nationaux multisectoriels et multipartites aux fins de la mise en œuvre du programme régional pour la transformation des systèmes agroalimentaires et à prier la FAO d'appuyer le renforcement des capacités requis; De tels mécanismes de coordination devraient bénéficier de la participation d'un éventail de parties prenantes, l'accent étant mis particulièrement sur le rôle important du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire. Avec l'appui de la FAO, les pays pourraient prendre systématiquement en compte dans leurs politiques nationales les documents issus du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et les divers axes de transformation qui en procèdent au niveau national, en s'appuyant sur les dialogues engagés en lien avec le Sommet;
- c) à envisager d'établir un «Observatoire régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition», sis dans les locaux du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Cet Observatoire servirait de pôle de centralisation de connaissances et de données, de systèmes d'appui à la prise de décisions, ainsi que d'«outil de gestion adaptatif», pour que les Membres puissent suivre et évaluer les performances des chaînes d'approvisionnement alimentaire – notamment à l'aune des échanges internationaux, du degré d'accessibilité économique des aliments (ratio prix/revenus des consommateurs), de l'utilisation faite des produits alimentaires (compte tenu des modes de consommation, de la sécurité sanitaire des aliments et des caractéristiques nutritionnelles des apports alimentaires) – et recenser les sources de préoccupation, ainsi que les pertes et le gaspillage alimentaires, dans le but d'y remédier. L'Observatoire exploiterait les plateformes et outils de données existants de la FAO et d'autres partenaires de développement;
- d) à élaborer, avec l'appui de la FAO, de nouvelles mesures pour tirer profit du commerce, de l'investissement et des technologies pour développer des marchés régionaux et nationaux et des chaînes de valeur agroalimentaires qui favorisent la disponibilité et l'accessibilité à un prix abordable d'aliments sains pour tous, en mettant particulièrement l'accent sur les communautés marginalisées et les pauvres en milieu urbain;
- e) à promouvoir, avec l'appui de la FAO, l'adoption par les consommateurs de pratiques et de compétences propres à leur permettre d'évoluer vers une alimentation saine, sur la base de systèmes agroalimentaires durables;

- f) à aider le secteur privé à ajuster ses modèles d'activité, avec l'appui de la FAO, afin de stimuler la préférence des consommateurs pour une alimentation saine et de satisfaire leurs attentes à cet égard.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

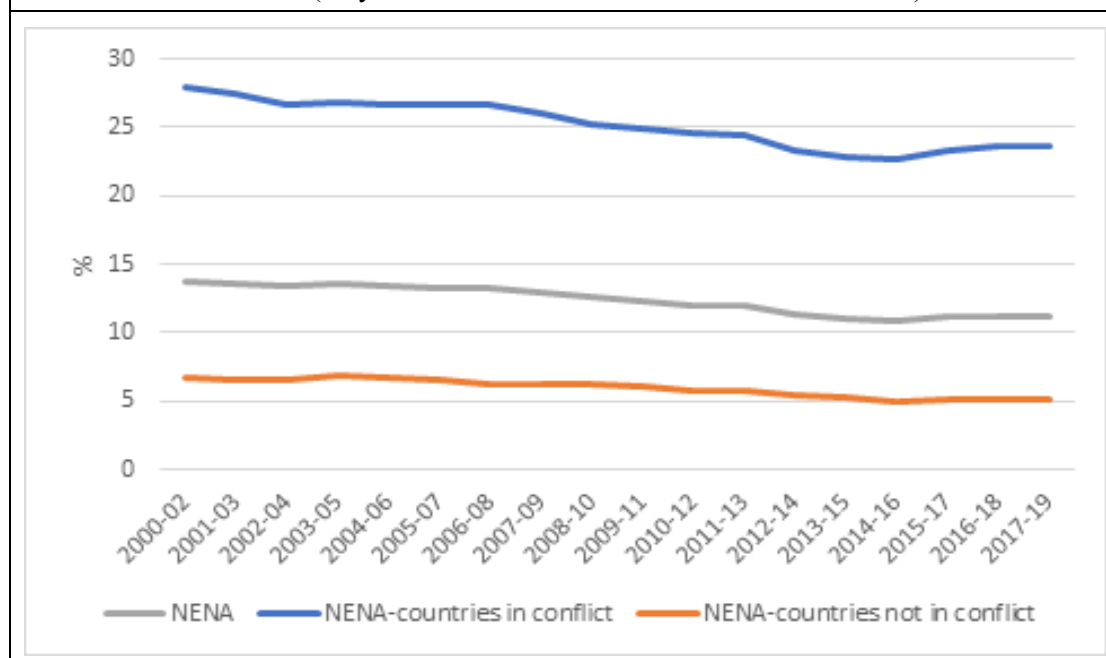
Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
FAO-RNE-NERC@fao.org

Introduction

1. Le système agroalimentaire couvre le cheminement des produits alimentaires de la ferme à la table – y compris les étapes où ces produits sont cultivés, pêchés, récoltés, transformés, conditionnés, transportés, distribués, échangés, achetés, préparés, consommés ou éliminés. Il englobe également les produits non alimentaires qui constituent aussi des moyens d'existence et l'ensemble des personnes, activités, investissements et choix qui jouent un rôle le long de la chaîne qui nous permet d'obtenir ces produits alimentaires et agricoles. Dans l'Acte constitutif de la FAO, le terme «agriculture» et ses dérivés englobent les pêches, les produits de la mer, les forêts et les produits bruts de l'exploitation forestière.

2. Les caractéristiques fonctionnelles des systèmes agroalimentaires et leur capacité de donner accès à une alimentation saine sont des conditions primordiales pour garantir la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition. La situation de la population au regard de la sécurité alimentaire et de la nutrition demeure catastrophique dans de nombreux pays de la région. Cinquante-cinq millions de personnes (13,2 pour cent de la population) continuent de souffrir de la faim et la malnutrition infantile constitue un grave problème de santé publique, les taux de prévalence étant plus élevés dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord touchés par un conflit¹. Comme indiqué à la figure 1, le taux de prévalence de la sous-alimentation s'élevait en 2017-2019 à 12,2 pour cent dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, et on enregistrait dans les pays de la région touchés par un conflit des taux près de cinq fois plus élevés que dans les autres (25,2 pour cent contre 5,2 pour cent). Comme indiqué à la figure 2, les taux d'émaciation relevés parmi les enfants de moins de 5 ans vivant dans des pays touchés par un conflit sont largement supérieurs que dans les pays en paix. Dans trois des quatre pays en proie à un conflit, les taux de prévalence du retard de croissance étaient très élevés (compris entre 38,1 pour cent et plus de 46,4 pour cent).

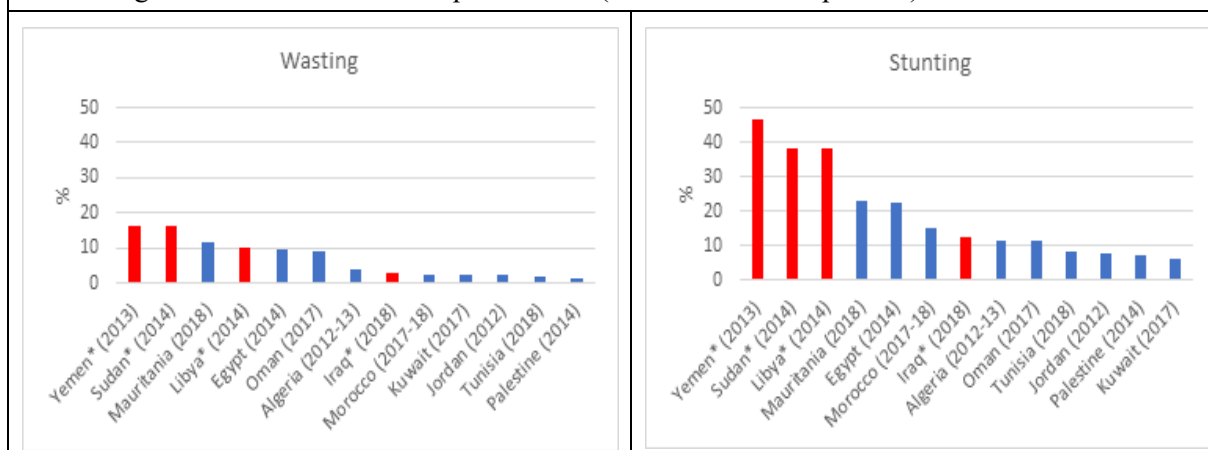
Figure 1: Taux de prévalence de la sous-alimentation au Proche-Orient et en Afrique du Nord (moyennes sur trois ans de 2000-2002 à 2017-2019)



Source: Division de la statistique de la FAO. 2020.

¹ Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), FAO, Fonds international du développement agricole (FIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Programme alimentaire mondial (PAM) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2021. *Regional Overview of Food Security and Nutrition in the Near East and North Africa 2020 - Enhancing resilience of food systems in the Arab States*. Le Caire, FAO. <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb4902en/>.

Figure 2: Taux de prévalence de l'émaciation et du retard de croissance parmi les enfants dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (dernière année disponible)



* Pays en proie à un conflit.

Source: CESAO, FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2021.

3. Les taux d'obésité et de maladies non transmissibles liés à l'alimentation comptent parmi les plus élevés du monde et augmentent rapidement. Dans 15 des 17 pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord pour lesquels on dispose de données, les taux d'obésité enregistrés en 2016 étaient supérieurs à 25 pour cent pour les adultes, compris entre près de 13 pour cent en Mauritanie et 38 pour cent au Koweït.

4. Les réfugiés et les déplacés sont particulièrement vulnérables à la faim et à la dénutrition. En conséquence des inégalités entre femmes et hommes qui persistent dans la région, les femmes et les filles sont également plus susceptibles d'être touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

5. Les systèmes alimentaires de la région Proche-Orient et Afrique du Nord et les politiques qui les appuient contribuent à ces mauvais résultats nutritionnels, car ils ne rendent pas possible la fourniture d'aliments adéquats, sûrs, diversifiés et nutritifs à tous d'une manière qui soit acceptable économiquement, culturellement et socialement.

6. Conformément à la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition, l'Organisation envisage un monde où chacun se nourrit d'aliments sains issus de systèmes agroalimentaires durables, inclusifs et résilients, et se donne pour mission de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes en accélérant la mise en œuvre de politiques et de mesures ayant une réelle incidences à tous les niveaux des systèmes agroalimentaires afin de favoriser une alimentation saine pour tous.

7. L'approche de l'alimentation saine fondée sur les systèmes agroalimentaires consiste principalement à orienter les points d'entrée de ces systèmes de manière à encourager la consommation d'aliments sains par les populations, l'objectif étant qu'elles parviennent de manière durable à un état nutritionnel optimal. L'environnement alimentaire – les lieux où la nourriture est vendue et achetée par les consommateurs, ainsi que les diverses manières dont elle est proposée et obtenue – est un facteur important à prendre en compte pour remédier aux mauvais résultats nutritionnels, car c'est l'interface entre le système agroalimentaire et l'alimentation d'un individu.

Systèmes agroalimentaires urbains

8. Le ratio population rurale/population urbaine est diversifié dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (figure 3): en 2020, les taux d'urbanisation variaient de 37,5 pour cent dans les pays les moins avancés à 87 pour cent dans les pays membres du Conseil de coopération des États arabes du

Golfe (CCG). Toutefois, la croissance régulière des populations urbaines rend nécessaire l'adoption de systèmes agroalimentaires propres à répondre aux exigences de ces populations en matière d'alimentation et de nutrition, s'agissant en particulier des personnes démunies.

Figure 3: Évolution de l'urbanisation dans les sous-régions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, de 1950 à 2050 (en pourcentage)

Sous-région	1950	1970	2000	2020	2030	2050
CCG	23,6	52,9	81,1	87,0	89,2	92,3
Maghreb	25,3	38,5	59,0	69,9	74,5	81,7
Machreq	32,8	45,7	52,7	55,6	58,0	67,0
Pays les moins avancés	6,2	15,3	30,5	37,5	42,8	55,5
Région Proche-Orient et Afrique du Nord	25,6	39,4	53,6	60,0	62,9	70,4
Monde	29,6	36,6	46,7	56,2	60,4	68,4

Source: Nations Unies. 2018. World Urbanization Prospects; Nations Unies. 2019. World Population Prospects.

9. À l'heure où les pays et les grandes villes de la région engagent la phase de relèvement après la pandémie de covid-19, la possibilité est offerte de repenser la manière dont les systèmes agroalimentaires urbains et périurbains sont gérés et de promouvoir des politiques et des programmes qui soient incitatifs et propres à développer les capacités, avec pour objectif la durabilité économique, sociale et environnementale, et qui favorisent une alimentation saine pour tous.

10. En raison de la proximité entre les espaces ruraux et urbains dans l'interface zones rurales/petites villes, les opérations visant à réorienter les systèmes agroalimentaires pour assurer le bien-être des populations rurales et urbaines auront un effet d'entraînement: les mesures adoptées en milieu urbain (par exemple en faveur de la nutrition) se répercuteront sur l'agriculture et amélioreront le bien-être en milieu rural, et inversement.

11. Les systèmes alimentaires urbains pourraient être transformés sur la base de l'Agenda alimentaire urbain² de la FAO de diverses manières: i) renforcement de la gouvernance alimentaire urbaine et territoriale et actualisation des approches du développement agricole et rural; ii) intégration des systèmes alimentaires dans la planification locale; iii) mobilisation des autorités locales dans le cadre des programmes d'alimentation scolaires, notamment pour les achats, lorsque c'est possible; iv) amélioration de l'accès aux marchés proposant des produits frais et de l'environnement de la distribution alimentaire de détail; v) mobilisation de ressources financières publiques et privées supplémentaires pour garantir une alimentation saine à un prix abordable aux consommateurs urbains; vi) redéfinition des chaînes d'approvisionnement alimentaire des villes.

Un nouvel ordre du jour mondial pour la transformation des systèmes agroalimentaires

12. L'année 2021 a marqué un tournant, non seulement en raison des interventions menées face à la pandémie de covid-19 et du relèvement engagé, mais aussi parce qu'un programme mondial axé sur les systèmes alimentaires a été défini. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires s'est tenu en septembre 2021: en cette occasion, un processus placé sous la conduite des pays a été lancé pour aller de l'avant au moyen de mesures audacieuses conçues pour être mises en œuvre à

² <http://www.fao.org/urban-food-agenda/fr/>.

diverses échelles et rendre possible la transformation des systèmes alimentaires grâce à la mobilisation de divers acteurs. Contribution essentielle à la décennie d'action à l'appui des objectifs de développement durable, le Sommet avait pour but d'enclencher une dynamique, d'enrichir la base de connaissances existante et de favoriser les échanges de données d'expérience et d'approches pour que des avantages soient tirés des systèmes alimentaires qui profitent à tous.

13. Le Sommet Nutrition pour la croissance - Tokyo 2021, tenu en décembre 2021, visait à exploiter cette dynamique pour accélérer les progrès de la lutte contre la malnutrition. La FAO s'y est engagée à renforcer son appui en faveur d'une meilleure nutrition et d'une alimentation saine pour tous³.

14. À sa quarante-deuxième session, la Conférence de la FAO a pris acte du rôle joué par les systèmes agroalimentaires dans la lutte contre la faim et la malnutrition dans le monde et a approuvé le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031. Celui-ci vise à appuyer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) au moyen d'une transition vers des systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables, qui se traduisent par des améliorations à divers titres – production, nutrition, environnement et conditions de vie – en ne laissant personne de côté.

I. Parties prenantes, éléments moteurs et tendances des systèmes agroalimentaires de la région

Parties prenantes

15. Pour transformer les systèmes agroalimentaires afin que chacun bénéficie d'une alimentation saine, l'ensemble des parties prenantes et secteurs clés, qu'il s'agisse des gouvernements, des grandes entreprises de l'agroalimentaire, des petits exploitants agricoles ou d'autres encore, doivent participer.

16. **Gouvernements:** Divers ministères nationaux et politiques de portée nationale ont une incidence sur le système agroalimentaire, s'agissant notamment des politiques en matière d'agriculture, de commerce, de sécurité sanitaire des aliments et de normes alimentaires, de santé, d'éducation et de nature sociale, ainsi que des investissements des gouvernements dans l'infrastructure et les programmes de recherche-développement.

17. **Producteurs, agriculteurs et pêcheurs:** Le secteur de l'exploitation agricole englobe les grandes exploitations industrialisées et les petites exploitations familiales. Ces diverses parties prenantes sont responsables de la production primaire de denrées alimentaires et exercent donc une influence déterminante sur la disponibilité et le coût d'aliments divers et multiples. Les femmes contribuent notablement à la production alimentaire, en particulier lorsqu'elles travaillent dans une petite exploitation ou une exploitation familiale, pourtant leur action est gravement entravée par une inégalité d'accès aux actifs, aux technologies et aux services. Si l'on remédie à ces inégalités et qu'on donne aux femmes des moyens d'agir en tant que productrices alimentaires, on contribuera de façon substantielle à garantir la disponibilité des produits alimentaires à un coût abordable dans la région.

18. **Entreprises de transformation, grossistes et fabricants:** Hors des systèmes agroalimentaires traditionnels, une petite quantité de produits alimentaires passe directement des producteurs aux consommateurs, alors que la majorité des denrées produites dans les exploitations agricoles est vendue à une entreprise de transformation, un grossiste ou un fabricant à des fins de transformation, d'emballage, d'entreposage et/ou de valeur ajoutée, qu'il s'agisse de produits de l'agriculture ou d'autres produits.

19. **Consommateurs et citoyens:** Les préférences et les achats des consommateurs, dictés par le revenu, la comparaison des prix alimentaires, les connaissances et les compétences, le temps disponible et des données pratiques, culturelles ou autres, déterminent la demande de produits

³ <https://www.fao.org/newsroom/detail/fao-pledges-upscaled-support-for-better-nutrition/fr>.

alimentaires; de son côté, celle-ci influence et soutient le système de production alimentaire, ainsi que les ventes et la commercialisation. Les consommateurs peuvent aussi militer activement pour modifier leur environnement alimentaire et exiger que des modifications soient apportées aux systèmes agroalimentaires afin que ceux-ci deviennent plus viables et davantage axés sur une alimentation saine.

20. **Les jeunes et les femmes:** Il est essentiel d'investir dans les jeunes et de les impliquer dans les activités liées à l'agriculture afin de stimuler la productivité agricole, ainsi que les économies rurales, et d'assurer la sécurité alimentaire. Le fait d'accroître la participation des femmes à l'agriculture, en particulier aux activités liées à l'industrie agroalimentaire, aurait pour effet de rendre les systèmes agroalimentaires plus inclusifs, mais aussi plus efficaces.

Facteurs et tendances qui ont une incidence sur les systèmes agroalimentaires

21. On trouvera ci-après la liste des principaux facteurs et tendances qui ont une incidence sur les systèmes agroalimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord:

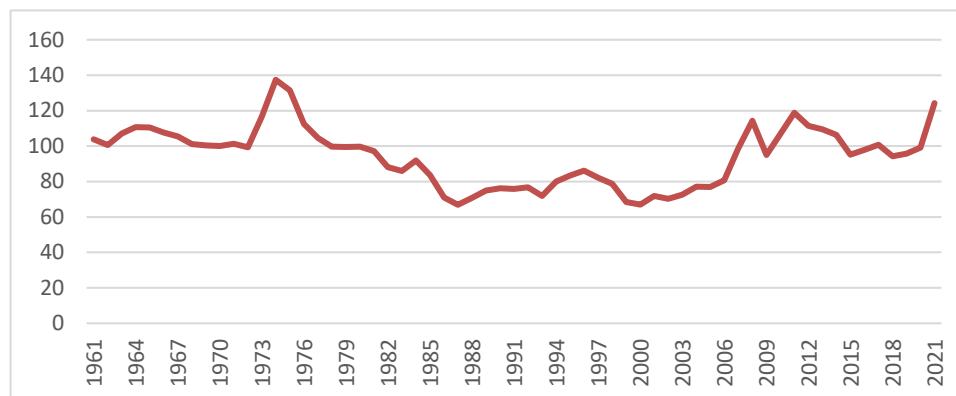
- a) La dynamique démographique et l'urbanisation, qui devraient entraîner une modification de la demande au profit d'aliments sains. Par exemple, en 2020, la population était à 60 pour cent urbaine dans la région et cette proportion devrait dépasser 70 pour cent en 2050 – jusqu'à 92 pour cent dans les pays membres du CCG⁴.
- b) La croissance économique, la transformation structurelle et la stabilité macroéconomique, qui ne donnent pas toujours les résultats escomptés en matière de transformation économique inclusive des sociétés.
- c) Les échanges commerciaux et les investissements internationaux, qui unissent les systèmes agroalimentaires et les chaînes mondiales, compte tenu en particulier d'une forte dépendance vis-à-vis des produits alimentaires importés.
- d) La production, le contrôle et l'utilisation de mégadonnées, ainsi que les droits de propriété y afférents, qui permettent d'utiliser des technologies novatrices et de prendre des décisions en temps réel, y compris dans le domaine des systèmes agroalimentaires.
- e) L'instabilité géopolitique et la multiplication des conflits, cinq⁵ des 19 pays constitutifs de la région étant actuellement en proie à un conflit lié aux ressources ou à l'énergie, se traduisant par des pressions exercées sur les systèmes agroalimentaires.
- f) Les inégalités – déséquilibres marqués entre les revenus, disparités entre hommes et femmes s'agissant de l'emploi, de l'accès aux biens et aux services de base, inégale répartition du fardeau fiscal. Entre 2008 et 2019, la proportion de femmes employées dans l'agriculture était inférieure à 20 pour cent dans 12 et des 15 pays de la région pour lesquels on disposait de données⁶ (à l'exception du Maroc et de la Mauritanie).
- g) Les prix des denrées alimentaires (voir figure 4) – en valeur réelle, ils sont moins élevés que dans les années 1970 mais plus élevés que dans les années 1980-1990, sachant toutefois que le prix de vente de ces produits ne correspond pas à la totalité de leurs coûts social et environnemental.

⁴ Nations Unies. 2018. World Urbanization Prospects; Nations Unies. 2019. World Population Prospects.

⁵ Iraq, Libye, Soudan, Syrie et Yémen.

⁶FAOSTAT, dernière année disponible, téléchargé en 2021.

Figure 4: Indice FAO des prix des aliments, en valeur réelle, 1961-2020 (2014-2016=100)⁷



- h) L'innovation et les sciences – technologies novatrices (biotechnologies et numérisation) et approches systémiques (agroécologie, agriculture de conservation et agriculture biologique, entre autres), malgré la persistance de lacunes dans l'utilisation et la mise en place des innovations et des technologies intéressant les systèmes agroalimentaires, avec pour conséquences une faible productivité et un manque d'efficacité des chaînes d'approvisionnement alimentaire.
- i) Les investissements publics dans les systèmes agroalimentaires, par exemple dans les infrastructures routières ou énergétiques, ce qui aurait pour effet d'améliorer l'accès des exploitants agricoles aux marchés. Parmi les huit pays de la région pour lesquels on dispose de données faisant état de l'indicateur ODD 2.a.1 (indice d'orientation agricole) pour les dépenses gouvernementales en 2019, sept présentent une valeur inférieure à l'indice mondial de 0,53 et un seul, Bahreïn, se situe au-dessus, ce qui s'explique principalement par la part très réduite de la valeur ajoutée agricole dans le PIB de ce pays (0,30 pour cent). De plus, la part des dépenses gouvernementales dans le domaine de l'agriculture est peu élevée dans les pays de la région – comprise entre 0,22 pour cent au Liban et 1,49 pour cent en Égypte, sachant que la moyenne mondiale s'établit à 2,12 pour cent⁸.
- j) La concentration des marchés des intrants et des extrants agricoles et alimentaires, qui représente un défi pour la résilience et l'équité des systèmes agroalimentaires alimentaires et agricoles.
- k) Les modes de consommation et de nutrition, façonnés par les changements de comportement des consommateurs, qui doivent faire des choix toujours plus complexes en ce qui concerne la composition nutritionnelle et la sécurité sanitaire des aliments qu'ils consomment, la réorientation de la demande vers des modes de consommation plus sains étant essentielle. En 2018, par exemple, l'apport en graisses (g/personne/jour) était supérieur à la moyenne mondiale, à savoir 86,18 g/personne/jour, dans 6 des 14 pays de la région (valeur moyenne: 111,87 g/personne/jour). Cette même année, l'apport en sucre (kg/personne/an) était supérieur à la moyenne mondiale (26,35 kg/personne/an) dans 12 des 14 pays de la région (valeur moyenne: 67,84 kg/personne/an)⁹.
- l) La pénurie de ressources naturelles, comme les terres, l'eau, la biodiversité et les sols, et leur dégradation. Par exemple, en 2015, la proportion de terres dégradées au Koweït et en Iraq était de 64 pour cent et 26 pour cent, respectivement (moyenne mondiale: 20 pour cent). De plus,

⁷ FAO, Situation alimentaire mondiale, Indice FAO des prix des produits alimentaires, <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/>, consulté le 29 décembre 2021.

⁸ Division de statistique de l'ONU, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable.

⁹ FAOSTAT; consulté le 15 août 2021.

les niveaux de stress hydrique, calculés sur la base du ratio entre la quantité totale d'eau douce puisée par l'ensemble des principaux secteurs d'activité et la quantité totale de ressources en eau douce renouvelables, compte tenu des débits écologiques nécessaires, sont élevés dans tous les pays de la région (à l'exception de la Mauritanie) – compris entre 47,1 pour cent en Iraq et 3 850,5 pour cent au Koweït, en comparaison d'une moyenne mondiale de 18,4 pour cent, en 2018¹⁰. On dénombre plus de 80 espèces menacées en Égypte, en Jordanie, au Maroc, en Arabie saoudite, au Soudan et au Yémen, ce nombre atteignant 108 en Égypte. En outre, la majorité des espèces menacées connues dans la région entrent dans la catégorie «gravement menacée d'extinction»¹¹. La proportion d'espèces locales menacées d'extinction est de 8 pour cent au Maroc, de 15 pour cent au Soudan et de 20 pour cent en Tunisie (2021). La proportion moyenne des zones clés pour la biodiversité terrestre faisant l'objet d'une protection dans l'ensemble des pays de la région – à l'exception du Koweït, du Qatar et des Émirats arabes unis – est inférieure à la moyenne mondiale (43 pour cent en 2020)¹².

- m) Les épidémies et la dégradation des écosystèmes, susceptibles de connaître une progression à l'avenir en raison du nombre croissant d'organismes nuisibles et de maladies transfrontières qui attaquent les végétaux, de la pénétration de l'agriculture dans des zones sauvages et des forêts, de la résistance aux antimicrobiens, ainsi que de la hausse de la production et de la consommation de produits d'origine animale.
- n) Le changement climatique, y compris les événements météorologiques extrêmes et la variabilité des températures et du régime des précipitations, dont les effets se font déjà sentir sur les systèmes agroalimentaires et les ressources naturelles et devraient aggraver la faim et la pauvreté dans les zones rurales. «La chaleur, la sécheresse et l'aridité extrêmes devraient empirer, particulièrement dans le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Les projections climatiques mentionnées dans le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) font apparaître que, sur la base d'une hypothèse modérée, les températures s'accroîtront de 3°C d'ici à la fin du siècle; selon une hypothèse plus pessimiste, mais hautement probable, la température devrait s'accroître de +4°C¹³. Ces données, couplées à des prévisions de réduction des précipitations qui atteindront peut-être 20 pour cent, indiquent que la pénurie d'eau sera exacerbée et la production agricole réduite.»
- o) Les systèmes alimentaires «bleus» ou aquatiques, soit le développement des activités économiques liées au secteur des pêches et de l'aquaculture sont en plein essor, et les effets de compensation négatifs qui en résultent rendent nécessaire la prise de décisions judicieuses intégrant des solutions techniques, sociales et économiques, les principes de la remise en état écosystémique des systèmes de production et la participation intersectorielle des parties prenantes dans l'optique de la transformation des systèmes agroalimentaires.
- p) L'instabilité politique, qui entraîne des vagues massives de migration forcée, tant à l'intérieur des pays que d'un pays à l'autre, menace la capacité de production alimentaire et l'accès aux denrées. En 2020, la région accueillait 41,2 millions de migrants internationaux, auxquels s'ajoutaient 9,6 millions de réfugiés et 14,8 millions de déplacés internes¹⁴. La Jordanie et le Liban comptent parmi les 10 pays du monde qui accueillent le plus de réfugiés; la Syrie

¹⁰ Groupe des Nations Unies pour le développement durable, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable; consultée en 2021.

¹¹ Bureau régional du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour l'Asie occidentale et FAO. 2015. Terrestrial Ecosystems and Biodiversity in the Arab Region. <http://css.escwa.org.lb/SDPD/3572/Goal15.pdf>.

¹² Division de statistique de l'ONU, Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable.

¹³ Centre international de recherche agricole dans les zones arides 2017.

¹⁴ Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2020). International Migrant Stock 2020 (<https://www.un.org/development/desa/pd/content/international-migrant-stock>) et base de données mondiale relative aux déplacements internes de l'Observatoire des situations de déplacement interne (<https://www.internal-displacement.org/database/displacement-data>), consultés le 2 juin 2021.

compte parmi les pays du monde qui comptent le plus de déplacés internes (plus de 6,5 millions); on dénombre au Soudan 1,1 million de réfugiés (pour la plupart originaires du Soudan du Sud) et 2,73 millions de déplacés internes¹⁵.

- q) Les lacunes, voire l'absence, de certaines des institutions associées aux systèmes agroalimentaires, le manque de coordination intersectorielle, de processus de gouvernance et de cadres juridiques nécessaires pour doter les systèmes agroalimentaires des moyens voulus. Les préoccupations liées à la sécurité sanitaire des aliments, sachant que les pays de la région enregistrent le troisième taux estimatif de prévalence des maladies d'origine alimentaire le plus élevé, après l'Afrique et l'Asie du Sud-Est.
- r) Les lacunes et le manque d'efficacité des politiques, cadres réglementaires et programmes d'éducation et de sensibilisation des consommateurs axés sur l'alimentation saine et les aliments nutritifs.
- s) L'absence d'investissements dans les entreprises liées à l'agriculture et à l'alimentation et de mise en place de conditions propices à leur fonctionnement.
- t) Les inégalités femmes-hommes et sociales, qui empêchent certains segments de la population – les femmes, les jeunes et les communautés rurales – de participer au développement des systèmes agroalimentaires et d'en tirer profit au même titre que les autres segments de la population.

II. Incidence de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

22. Les perturbations économiques et sociales provoquées à l'échelle mondiale par la pandémie de covid-19 aggravent la pauvreté et l'insécurité alimentaire selon des schémas complexes; les répercussions de la pandémie évolueront au fil du temps et sont susceptibles de peser sur toutes les dimensions de la sécurité alimentaire. Les mesures de confinement ont entraîné un dérèglement des chaînes d'approvisionnement, même si elles ont été moins strictes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Les interruptions successives des échanges internationaux ont posé des problèmes aux producteurs dépendants des marchés d'exportation.

23. La pandémie est responsable d'une récession économique qui a réduit les revenus et provoqué une perte massive de moyens de subsistance, avec des conséquences pour l'accès à la nourriture. La Banque mondiale estime qu'entre 88 millions et 115 millions d'individus se sont de nouveau trouvés en situation d'extrême pauvreté en 2020, une aggravation de ce phénomène étant anticipée pour 2021. Selon la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), il est prévu que le nombre de pauvres dans 14 pays arabes se situe entre 101,4 et 102,4 millions en 2019, entre 114,9 et 120,9 millions en 2020 et entre 116,3 et 120,4 millions en 2021¹⁶.

24. Les pertes de revenus et l'augmentation des prix ont une incidence sur la consommation et la nutrition. Les ménages démunis sont susceptibles de réduire le nombre de leurs repas et de se détourner des aliments à concentration élevée de micronutriments pour leur préférer des aliments moins riches en nutriments, mais présentant des proportions élevées de sel, de sucre ou de graisses.

¹⁵ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, chiffres relatifs à la population, données relatives aux déplacements, consultables à l'adresse suivante: <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/download/?url=TKsZ3Z>; Observatoire des situations de déplacement interne, base de données relative aux déplacements internes à l'échelle mondiale: <https://www.internal-displacement.org/database/displacement-data>, consulté le 2 juin 2021.

¹⁶ Les informations figurant dans ce rapport proviennent de différentes sources. Dans la plupart des cas, elles renvoient à la région que la FAO appelle «Proche-Orient et Afrique du Nord». D'autres sources font toutefois référence aux «pays arabes», soit tous les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord ainsi que la Somalie, Djibouti et les Comores. Le texte précise systématiquement le groupe de pays auquel renvoient les informations présentées.

25. Il existe également une corrélation réciproque entre la covid-19 et le surpoids et l'obésité. Une analyse fondée sur plusieurs sources de données a montré que les individus souffrant d'obésité avaient plus de risques de contracter la covid-19 et d'être hospitalisés, d'être admis dans une unité de soins intensifs, d'avoir besoin d'un respirateur et de décéder de la maladie. L'obésité aurait aussi une incidence sur l'efficacité des vaccins. Parallèlement, les tendances en matière d'obésité pourraient être influencées par l'abandon d'aliments sains au profit de denrées moins coûteuses et dont la durée de conservation est plus longue et par la réduction de l'activité physique en raison des consignes interdisant les sorties du domicile, mais on ne dispose pas encore de données pour confirmer ces hypothèses.

26. Les perturbations dues à la crise de la covid-19 ont mis en évidence plusieurs des facteurs de fragilité des systèmes agroalimentaires contemporains. Parmi les difficultés recensées, on peut citer l'accès à des aliments sûrs et nutritifs à un prix abordable lorsque les déplacements sont restreints et les marchés fermés, ou la vulnérabilité des employés (en termes de santé et de revenus) à tous les niveaux du système agroalimentaire. La situation actuelle fait peser des risques sur la survie même de certaines entreprises et industries, en particulier les micro-, petites et moyennes entreprises, toutes les catégories professionnelles étant concernées – producteurs, fabricants, transporteurs, détaillants, négociants et entreprises de transformation.

27. La pandémie a souligné l'importance d'enjeux tels que la résistance aux antimicrobiens, les zoonoses, le changement climatique et la fraude alimentaire, tous facteurs qui ont une incidence potentiellement significative sur la sécurité sanitaire des aliments.

28. Les perturbations des systèmes agroalimentaires par la covid-19 ont toutefois ouvert la possibilité d'engager des réformes de long terme. La crise a montré la rapidité avec laquelle de nombreux éléments constitutifs du système alimentaire étaient en mesure d'apporter des réponses.

29. La pandémie a également perturbé les systèmes alimentaires urbains dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, avec des répercussions particulières sur les secteurs de la distribution et de la vente au détail.

30. Elle a fait apparaître de manière encore plus claire combien les systèmes alimentaires sont dépendants des soins dispensés et des tâches domestiques non rémunérées et invisibles exécutées par les femmes (à savoir, dans les zones rurales, la collecte de l'eau, l'élevage du petit bétail et les tâches agricoles), essentiels pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition des familles. Les mesures prises en réponse à la covid-19 suscitent donc de nouvelles difficultés, mais ouvrent aussi de nouvelles possibilités de prendre acte des multiples rôles joués par les femmes rurales – prestataires de soins, productrices agricoles, gestionnaires d'exploitation, transformatrices d'aliments, négociantes, salariées et entrepreneuses – et d'améliorer leur statut.

31. Il est essentiel d'élaborer et d'appliquer des mesures de protection sociale qui prennent en compte la problématique femmes-hommes pour réduire les risques auxquels sont exposées les femmes rurales et obtenir qu'elles bénéficient à part égale de telles interventions. Il est crucial d'investir dans la prise de responsabilités par les femmes et de faire participer celles-ci à la conception et à la mise en œuvre de stratégies d'intervention face à la pandémie, pour que leurs points de vue et leurs besoins soient dûment pris en compte.

III. Le rôle du commerce

32. La région Proche-Orient et Afrique du Nord se caractérise par une forte dépendance aux importations de produits alimentaires, s'agissant en particulier des céréales. Onze des 13 pays de la région pour lesquels on dispose de données ont fait état de taux de dépendance aux importations céréalières supérieurs à 50 pour cent pour la période 2016-2018 – de 23,6 pour cent au Soudan à 100 pour cent en Jordanie et aux Émirats arabes unis. Par ailleurs, l'ensemble des pays membres du CCG pour lesquels on dispose de données ont fait état d'un taux de dépendance aux importations

céréalières supérieur à 90 pour cent pour la période de 2016-2018¹⁷. En conséquence, le commerce joue un rôle clé dans les politiques de sécurité alimentaire de chacun des pays de la région, mais sa viabilité est mise en péril par plusieurs facteurs de stress, parmi lesquels les chocs économiques et l'instabilité politique.

33. Si la demande et l'offre concordent, le commerce pourrait contribuer de façon importante à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation des chocs externes. Plusieurs mesures et ajustements des politiques commerciales, comme l'accumulation de stocks, la mise en commun des ressources pour la gestion des risques au niveau régional, l'optimisation des modes de culture et l'ajustement des structures des échanges commerciaux pourraient aussi faciliter la gestion des risques et compenser les chocs qui se répercutent sur la productivité.

34. En raison des réformes des politiques nationales et d'avancées technologiques, le commerce des produits agroalimentaires s'articule progressivement autour de chaînes de valeur mondiales (CVM). Le secteur de l'agroalimentaire devient de plus en plus intégré et les liens ont été resserrés entre l'agriculture et d'autres secteurs. Des politiques telles que l'imposition de droits d'importation, les subventions perturbatrices, les mesures non tarifaires et les restrictions imposées au commerce des services entravent la participation aux chaînes de valeur mondiales. Les mesures prises pour promouvoir la croissance sous forme de valeur ajoutée intérieure dans les chaînes de valeur mondiales peuvent améliorer l'accès aux nouveaux marchés et accroître les gains de productivité tirés des retombées technologiques positives tout au long de la filière d'approvisionnement. Il est par conséquent important de recenser et d'adapter les politiques propres à réduire ou à accroître la participation aux chaînes de valeur mondiales pour créer les conditions propices à des échanges agricoles intrarégionaux et internationaux dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

35. Le faible développement des échanges de produits alimentaires intrarégionaux tient non seulement aux conditions d'accès aux marchés mais aussi à des systèmes réglementaires stricts et insuffisamment harmonisés – mesures sanitaires et phytosanitaires et mesures non tarifaires, entre autres. La levée de ces contraintes réglementaires contribuerait au développement des échanges régionaux de produits alimentaires et au renforcement des systèmes agroalimentaires nationaux. L'action à mener en matière de coopération réglementaire au niveau régional doit se concentrer sur le niveau de sécurité sanitaire des aliments recherché au niveau national, la coordination, les équivalences, la reconnaissance mutuelle et l'harmonisation entre les pays, ce qui pourrait conduire à l'adoption d'un système unique ou de normes uniformes à l'échelle de la région.

36. Certes, les prix des produits alimentaires ont globalement chuté à l'échelle mondiale au cours des premiers mois de la pandémie, mais ils sont repartis à la hausse ces derniers mois. L'augmentation localisée des prix de certains produits alimentaires a eu des répercussions sur de nombreux pays de la région, qui dépendent fortement des importations de tels produits.

IV. Arbitrages en matière de politiques

37. Pour promouvoir une alimentation saine pour tous et obtenir que le prix des aliments soit abordable, les gouvernements devront peut-être réfléchir à un effet de compensation réciproque entre les politiques budgétaires et les politiques de protection sociale. Bien que nombre des pays de la région aient mis en place une ou plusieurs formes de subventions applicables à un certain nombre d'articles alimentaires (par exemple le pain, le sucre et les huiles comestibles), il faudra peut-être mobiliser ces subventions pour promouvoir les articles alimentaires qui sont souvent plus coûteux, voire d'un prix inabordable, comme les légumineuses et les légumes, les noix et les graines, ou encore les fruits, qui contribuent à une alimentation saine et nutritive. Dans certains cas, cela impliquera une charge budgétaire supplémentaire; toutefois, il sera possible de la compenser en augmentant les taxes sur les aliments moins nutritifs, comme ceux qui sont riches en sucre et en sel.

¹⁷ FAOSTAT, Série d'indicateurs de la sécurité alimentaire, <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>, consulté le 15 août 2021.

38. Une autre mesure de compensation, pour promouvoir une alimentation saine, pourrait être l'adoption de mesures politiques liées aux marchés favorisant une alimentation saine et nutritive. Il serait possible d'y parvenir grâce à des mesures de restriction de la commercialisation et de la visibilité des aliments à teneur élevée en sucre, en sel et en acides gras trans et en imposant en conséquence certaines exigences en matière d'étiquetage des produits alimentaires. En outre, la promotion de la commercialisation d'aliments locaux et traditionnels et la multiplication des mesures incitatives en faveur de leur production, de leur transformation et de leur commercialisation pourraient contribuer à rendre les aliments sains peu coûteux, accessibles, acceptables et disponibles pour tous.

39. Il existe une relation d'interdépendance intrinsèque entre la nutrition et l'environnement, ainsi qu'entre la nutrition et l'inclusivité (s'agissant en particulier de la part de la main d'œuvre dans les chaînes d'approvisionnement). Des politiques doivent être conçues avec pour objectif de réduire au minimum les corrélations négatives et d'optimiser les synergies pour assurer la durabilité, en particulier celle de l'environnement, et l'inclusivité.

V. Un programme d'action régional pour la transformation des systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine pour tous

40. Le monde ne parviendra pas à éliminer la faim d'ici à 2030. Après avoir diminué pendant plusieurs décennies, le nombre de personnes sous-alimentées à l'échelle mondiale augmente de nouveau depuis quelques années, situation exacerbée par les répercussions de la covid-19. En outre, pour 3 milliards d'individus, soit 38 pour cent de la population mondiale, les aliments sains sont trop coûteux. Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, plus de la moitié de la population ne peut se permettre d'acheter des aliments sains et plus d'un quart ne peut accéder à une alimentation qui réponde ne serait-ce qu'aux besoins essentiels en nutriments.

41. Il est donc impératif de transformer les systèmes agroalimentaires au moyen d'une coopération internationale, régionale et Sud-Sud et d'une mobilisation continue des parties prenantes, y compris le secteur privé et la société civile.

42. Pour transformer les systèmes agroalimentaires tout en atteignant les objectifs de développement durable, il faudra engager des réformes et des transitions: vers une alimentation plus saine et nutritive; vers des pratiques agricoles durables qui protègent la nature et favorisent sa remise en état; vers des moyens de subsistance plus inclusifs et diversifiés, qui donnent accès à des possibilités d'emploi décent; vers des modes de production, de distribution, de manutention, d'entreposage, de transformation, de commercialisation, de marketing et de consommation de produits alimentaires sûrs, divers et nutritifs – le tout de manière plus efficiente, toutes les fonctions requises étant coordonnées.

43. Il faudra adopter un certain nombre de mesures incitatives pour les divers intervenants dans le système agroalimentaire – susceptibles de lever les obstacles empêchant les parties prenantes de procéder à des changements – et proposer des solutions pour faire face aux coûts associés aux changements de comportement, atténuer les coûts associés à la transition et, potentiellement, absorber les coûts économiques y afférents. De telles mesures devront aussi avoir pour effet de combler les lacunes en matière de connaissances et de sensibilisation et être suffisamment persuasives pour faire évoluer les esprits.

44. Ce programme régional exigera une approche commune des implications des mesures pertinentes – et des principaux compromis qu'elles rendront nécessaires – pour la transformation des systèmes agroalimentaires. Il exigera aussi que soient définis des mécanismes de gouvernance appropriés pour optimiser les synergies et réduire au minimum les corrélations négatives, tout en tenant compte des asymétries entre parties prenantes en termes d'accès à l'information, de pouvoir et d'intérêts.

45. La lutte contre toutes les formes de malnutrition nécessitera des actions multiformes: les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de la protection sociale, de la planification et de la politique économique auront tous un rôle à jouer, tout comme les responsables politiques, afin de favoriser l'exécution de toutes les mesures de portée individuelle, familiale, locale, nationale et mondiale requises.

46. Il est nécessaire de transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre:

- a) inclusifs: garantir l'inclusion économique et sociale de tous les acteurs du système alimentaire, en particulier les petits exploitants, les femmes et les jeunes;
- b) durables: réduire au minimum les incidences environnementales négatives, conserver des ressources naturelles rares et renforcer la résilience face aux chocs futurs;
- c) efficaces: produire des denrées alimentaires en quantité et de qualité adéquates pour satisfaire aux besoins régionaux tout en réduisant au minimum les pertes après récolte et le gaspillage par le consommateur;
- d) résilients: supporter les chocs et les incertitudes grâce à des mesures d'adaptation et d'atténuation.

47. Au vu de ce qui précède, les mesures spécifiques suivantes pourraient être adoptées au niveau national, pour transformer les systèmes agroalimentaires et assurer une alimentation saine pour tous:

- a) Les pays pourraient envisager, avec l'appui de la FAO, d'adopter de nouvelles politiques ou de renforcer celles qui existent, notamment les mesures incitatives, la réglementation et les directives alimentaires, pour encourager les individus à adopter une alimentation saine.
- b) Accroître la capacité de réduire les pertes et les gaspillages alimentaires de manière inclusive et durable, grâce à l'innovation (par exemple la reformulation des produits), à des méthodes de transformation et de préservation plus efficaces, ainsi qu'à la commercialisation de produits alimentaires sûrs et nutritifs et d'aliments traditionnels qui soient viables d'un point de vue social, économique et environnemental, notamment les produits ayant une durée de conservation plus longue.
- c) Adopter des politiques – la FAO et d'autres partenaires apportant leur appui au renforcement des capacités – qui se traduisent par une incitation des marchés à se réorienter vers la production d'aliments nutritifs, tout en exploitant les programmes scolaires et les activités d'éducation des consommateurs afin de susciter un changement des habitudes de consommation.
- d) Adopter des politiques propres à promouvoir une alimentation saine, en se concentrant sur les actions susceptibles, simultanément, de réduire les risques de déficiences nutritionnelles associées à l'insuffisance pondérale, aux carences en micronutriments, à l'émaciation et au retard de croissance, et les déséquilibres alimentaires qui sont responsables de la prévalence croissante du surpoids et de l'obésité.
- e) Renforcer les capacités de production alimentaire nationales et les liens avec les marchés régionaux, ce qui constituera une base solide pour que les pays puissent accroître les échanges intrarégionaux. Les politiques et programmes appliqués doivent encourager le secteur privé à consentir de nouveaux investissements, ajouter de la valeur aux produits, les rendre compétitifs par rapport aux produits importés, et créer des emplois.
- f) Il est nécessaire d'appuyer l'élaboration et l'application de mesures visant à éviter les perturbations logistiques dans les transports, développer les installations d'entreposage et de réfrigération et assurer le fonctionnement sûr des marchés alimentaires de gros et de détail, grâce entre autres à un accès en temps réel à l'information relative au fonctionnement des systèmes de distribution.

- g) Renforcer les liens entre zones rurales et zones urbaines, accroître les capacités des producteurs urbains et périurbains d'aliments nutritifs et sûrs, améliorer les capacités d'entreposage des produits alimentaires et promouvoir un approvisionnement alimentaire efficace.
- h) Mettre en place un environnement institutionnel et politique propice à l'analyse des principales corrélations négatives auxquelles les acteurs et les décideurs du système agroalimentaire doivent faire face, notamment en procédant au recensement des personnes vulnérables et en évaluant leur capacité d'accès à des commerces de détail alimentaires et leurs moyens d'accès physique et économique à des aliments nutritifs.
- i) Renforcer la capacité d'amélioration de la sécurité sanitaire et de la qualité nutritionnelle des aliments à tous les niveaux des systèmes agroalimentaires, en se concentrant sur l'accroissement des capacités d'absorption et d'adaptation, de manière à faciliter le déclenchement rapide du «mode urgence», tout en préservant la sécurité sanitaire des aliments, en repensant et en développant l'infrastructure, les réglementations et les technologies intéressant la sécurité sanitaire des aliments, en s'attachant particulièrement aux causes des problèmes de santé publique généraux et aux facteurs de déclenchement des pandémies, et en assurant la promotion d'approches à dimension nutritionnelle à tous les maillons des chaînes d'approvisionnement.
- j) Renforcer la capacité des entreprises agroalimentaires et des parties prenantes des chaînes de valeur, qui sont des éléments moteurs essentiels de la transformation des systèmes agroalimentaires et d'un redressement durable après la covid-19, compte tenu notamment de leur interaction avec le secteur public et d'autres acteurs essentiels, comme les producteurs et les consommateurs.

48. Les quatre actions stratégiques suivantes pourraient constituer la base d'une approche, de finalités et de modalités d'exécution communes au niveau régional et accélérer la mise en œuvre des mesures spécifiques susmentionnées.

Action stratégique 1: Adoption d'un programme de transformation régional

49. Il reste moins de neuf ans pour atteindre les ODD et, à ce stade, des voix s'élèvent partout dans le monde pour qu'une décennie d'action soit enclenchée afin de concrétiser le Programme 2030. Le Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021 a été un catalyseur important pour la mobilisation collective aux fins de la transformation des systèmes alimentaires et de l'accomplissement des ODD. Dans cette optique, la région Proche-Orient et Afrique du Nord pourrait adopter une approche transformatrice des systèmes agroalimentaires, qui contribue à faire de cette décennie d'action un succès.

50. Avec ces visées en tête et pour qu'il soit possible d'atteindre les objectifs susmentionnés, il est nécessaire d'adopter et de mettre en œuvre un «programme régional de transformation des systèmes agroalimentaires» qui mette l'accent sur l'instauration de systèmes inclusifs, durables, résilients et à dimension nutritionnelle au niveau national, l'appui de la FAO étant requis pour la mise en œuvre.

51. Ce programme pourrait privilégier une utilisation plus efficace de ressources naturelles limitées, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, l'optimisation de l'utilisation faite de solutions innovantes et de technologies adaptées et l'adoption de politiques propres à faciliter cet effort, le renforcement des partenariats nationaux et régionaux, en particulier avec le secteur privé, et la promotion des échanges de connaissances et de pratiques optimales, tout en accordant la priorité à l'accès à l'emploi décent et à des moyens de subsistance pour tous. Il serait possible d'y parvenir grâce à la plateforme de coordination et d'appui que propose la FAO, au moyen de ses initiatives nationales et régionales existantes, comme l'initiative Main dans la main et le Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19.

52. Les initiatives menées dans le cadre de ce programme entraîneraient une transformation des systèmes agroalimentaires, l'accent devant être mis sur l'instauration de systèmes complexes, dans lesquels les communautés, les gouvernements à tous les niveaux ainsi que le secteur privé joueraient un rôle: des actions, des solutions, des stratégies et de nouveaux partenariats adaptés tendraient vers l'objectif consistant à «reconstruire en mieux» après la covid-19 et à progresser sur la voie de l'accomplissement des ODD.

53. Compte tenu de l'hétérogénéité des systèmes agroalimentaires et des politiques y associées à l'échelle de la région, le programme en question pourrait servir de plateforme commune, à l'image de la plateforme multipartite sur les Systèmes alimentaires durables en Méditerranée (SFS-MED)¹⁸.

Action stratégique 2: Renforcement des capacités en matière d'acquisition de connaissances, de collecte de données et d'analyse

54. L'une des principales raisons pour lesquelles les systèmes agroalimentaires ne sont pas aussi efficaces qu'ils le pourraient est l'asymétrie en matière d'accès à l'information. On constate des lacunes non seulement dans la production de données et d'informations liées aux marchés, mais aussi dans les supports pédagogiques et de sensibilisation utilisés pour convaincre les consommateurs de faire des choix alimentaires plus sains; ces lacunes sont constatées dans certains pays, et on observe des déséquilibres d'un pays à l'autre.

55. L'analyse des données et les analyses connexes pourraient jouer un rôle vital à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques plus adaptées à tous les niveaux des systèmes agroalimentaires. L'accès en temps opportun à des données de haute qualité faciles à utiliser pourrait contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires, au moyen de politiques ayant des effets catalytiques, ce qui rendrait possible d'assurer à tous une alimentation saine. La FAO s'est engagée sur la voie de l'élaboration d'un programme exhaustif pour aider les Membres à exploiter les données existantes de manière à mieux gérer les systèmes agroalimentaires. La Plateforme géospatiale de l'initiative Main dans la main en est un exemple, que vient compléter la panoplie complète d'outils de la FAO en matière de statistiques, de données et d'appui à la prise de décisions.

56. Afin d'atténuer les conséquences négatives de cette asymétrie de l'information et de renforcer les fonctions analytiques et les outils politiques (en complément des données, par exemple pour analyser les effets de contrepartie, les synergies et les incidences des mesures politiques), les Membres pourront envisager d'établir un «Observatoire régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition», sis dans les locaux du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Cet Observatoire servira de pôle de centralisation de connaissances et de données et de système d'appui à la prise de décisions pour que les Membres puissent suivre le degré de disponibilité des aliments, notamment à l'aune des échanges internationaux, déterminer le profil nutritionnel des apports alimentaires et recenser les sources de préoccupation, repérer les pertes et le gaspillage alimentaires et y remédier, appuyer l'élaboration de systèmes alimentaires urbains et promouvoir l'innovation et l'utilisation des technologies dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. L'Observatoire en question exploiterait les plateformes et outils de données existants de la FAO.

Action stratégique 3: Mobiliser le commerce, l'investissement et l'introduction de nouvelles technologies pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition

57. La région Proche-Orient et Afrique du Nord est fortement dépendante des importations de produits alimentaires, s'agissant en particulier des céréales. En 2030, la région ne satisfera qu'à 37 pour cent des besoins caloriques de sa population à partir de la production locale, le reste devant

¹⁸ <http://www.fao.org/food-systems/news-events/news-detail/en/c/1411633/>.

être importé. La croissance importante de la population ainsi que des capacités de production limitées entraîneront une augmentation des importations de produits alimentaires au cours de la décennie à venir. On prévoit que la région deviendra la deuxième importatrice nette de produits alimentaires, après la région Asie et Pacifique, mais elle arrivera en première place pour ce qui est de la proportion par habitant. En conséquence, les échanges commerciaux constituent un gage essentiel du succès de la politique de sécurité alimentaire menée par chaque pays de la région.

58. Il conviendrait de mettre l'accent sur la nécessité d'élaborer une politique bien conçue, résiliente et coordonnée en matière de commerce alimentaire aux niveaux régional et national, qui permette de répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition – les vulnérabilités potentielles des chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales devant être prises en considération.

59. Il faut également s'attacher à accroître les investissements publics et privés dans l'agriculture, en particulier aux fins de la mise en place de nouvelles technologies dans les exploitations agricoles et à l'extérieur, et inciter à l'innovation.

Action stratégique 4: Exploiter tout le potentiel des partenariats, plateformes et réseaux vecteurs de transformation

60. La transformation des systèmes agroalimentaires est susceptible de nécessiter beaucoup de temps et de ressources, mais elle peut être accomplie à moindres frais si on tire profit des partenariats existants aux niveaux international, régional et national. Il est donc justifié de forger des partenariats recelant un potentiel de transformation, qui ont pour objectif de remanier en profondeur et durablement les systèmes agroalimentaires.

61. La constitution d'alliances avec les partenaires de développement, le secteur privé et la société civile, et entre ces divers acteurs, aux niveaux national et régional ainsi que l'engagement d'une concertation visant à mettre en commun les meilleures pratiques existantes sur le plan institutionnel et à en adopter de nouvelles pourraient rendre les systèmes agroalimentaires plus réactifs face aux nouveaux enjeux.

62. De tels partenariats pourraient donner lieu à l'élaboration, puis à l'utilisation, de plateformes numériques. Par exemple, on pourrait songer à une plateforme numérique proposant des services de proximité aux exploitants agricoles, qui les aide à analyser les caractéristiques de leur production et à déterminer des moyens de l'accroître, ou encore une plateforme numérique destinée au monde universitaire, à la société civile ou aux consommateurs, pour appuyer la formation, la sensibilisation et l'éducation à l'alimentation saine.

63. À cet égard, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord pourrait faciliter l'instauration ou le renforcement de mécanismes et de plateformes consultatifs régionaux, à géométrie variable, pour la mise en commun et l'exécution de pratiques optimales, le partage de connaissances et l'appui à la transformation des systèmes agroalimentaires aux fins de la promotion d'une alimentation saine pour tous. De tels mécanismes pourraient contribuer à la mise en œuvre du programme régional.

64. Les plateformes existantes, telles que les Systèmes alimentaires durables en Méditerranée (SFS-MED), instaurées par la FAO, le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) et le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM), pourraient servir de pôles de référence.

Annexe 1: Contribution à l'accomplissement des ODD

Les actions proposées dans le présent document contribueront à l'accomplissement d'un certain nombre d'ODD:

Domaines d'action stratégiques	ODD pertinents
Alimentation saine pour tous	1.3, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.4, 12.8, 14.b
Transparence des marchés et des échanges commerciaux	2.b, 2.c, 10.a, 17.11
Nutrition pour les plus vulnérables	1.3, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2
Alimentation sûre pour tous	2.1, 2.2, 3.2
Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires	2.1, 2.2, 12.3
Mise en place de systèmes alimentaires urbains durables	1.1, 2.1, 11.a, 12.1